



Festivals et Événements Québec (FEQ) et la Société des Attractions Touristiques du Québec (SATQ) sont des organismes à but non lucratif qui ont pour mission de regrouper les festivals, événements et attractions touristiques du Québec, de les promouvoir, de les représenter auprès de diverses instances et de leur offrir des services qui favorisent leur développement. En 2016, plus de 550 festivals, événements, attractions et corporations touristiques nous ont témoigné leur confiance en joignant les rangs de nos associations. La SATQ-FEQ désire accueillir d'autres organismes liés aux événements et aux attractions. À cet effet, le statut de membre affinité donne droit à divers services et avantages.

RECHERCHE ET INFORMATIONS STRATÉGIQUES



Accès au **service de recherche** personnalisé: étude sur la provenance des clientèles et sur l'achalandage afin de **répondre aux exigences du ministère du Tourisme**.

Informations stratégiques: **accès à plus d'une vingtaine d'études**, dont le portrait de l'industrie et l'étude sur la tarification.

Accès gratuit au **Salon de L'Organisateur** et abonnement au **bulletin électronique L'Organisateur**.

Abonnement au **bulletin électronique** de l'industrie **Attractions et Événements**.

Tarif préférentiel sur divers services tels que l'analyse et la mesure des retombées médiatiques, l'analyse de la valeur des commandites, **le service d'imagerie par drone (NOUVEAU)** et le service juridique.

FORMATION, RECONNAISSANCE ET RÉSEAUTAGE



Tarif préférentiel au **Congrès des festivals, événements et attractions touristiques**, LE rendez-vous de l'industrie en novembre (rabais allant jusqu'à 135 \$ par délégué).

Tarif préférentiel au **Rendez-vous des festivals, événements et attractions touristiques**, une journée de formation et de réseautage au printemps (rabais de plus de 120 \$ par délégué).

La remise des **Prix Coup d'Éclat!** est une occasion unique de vous démarquer. Ce concours vise à mettre en lumière les réalisations promotionnelles des membres et récompenser les bonnes pratiques des gestionnaires.

SERVICE- CONSEIL



Vous avez une question?

C'est avec plaisir que nous **partagerons avec vous notre expertise**.

Une multitude d'**outils concrets** pour vous aider sont disponibles dans la zone membre du site attractionsevenements.com :

- Liste de presse de médias québécois
- Liste de programmes de financement
- Politique d'accueil des clientèles
- Guide de bonnes pratiques en gestion écoresponsable
- Panoplie d'études et de recherches
- Et bien plus!

ASSURANCES



Tarif préférentiel sur l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants, l'assurance responsabilité civile générale et autres types d'assurances.



COTISATIONS 2017



Catégorie	Cotisation	Total (taxes incluses)	Notes
Attractions ou festivals hors-Québec	500,00 \$	574,88 \$	Les services sont offerts en français seulement.
Attractions ou événements en démarrage (ils n'ont pas obligatoirement une personnalité juridique)	385,00 \$	442,65 \$	Une organisation peut faire partie de cette catégorie pour un maximum de 2 années consécutives.
Attractions ou événements n'ayant pas d'activités dans l'année en cours (Ex. : biennale, anniversaire d'une ville, etc.)	385,00 \$	442,65 \$	Une organisation peut faire partie de cette catégorie pour un maximum de 3 années consécutives.
Regroupements d'attractions ou d'événements	715,00 \$	822,07 \$	Les outils et les informations exclusives reçues à titre de membre ne peuvent être diffusés.
Municipalité avec une population de : 100 000 habitants ou moins	500,00 \$	574,88 \$	Les outils et les informations exclusives reçues à titre de membre ne peuvent être diffusés.
Municipalité avec une population de : 100 001 à 200 000 habitants	650,00 \$	747,34 \$	
Municipalité avec une population de : 200 001 habitants et plus	850,00 \$	977,29 \$	
Institutions scolaires	2000,00 \$	2299,50 \$	Un maximum de 20 étudiants a accès aux services. La cotisation augmente de 750 \$ par tranche de 10 étudiants supplémentaires.
Étudiants	115,00 \$	132,22 \$	Les étudiants devront déposer une preuve de scolarité.

À noter que le statut de membre affinité ne donne pas droit de vote lors de l'Assemblée générale annuelle.

Pour devenir membre ou en savoir + sur l'ensemble de nos services, visitez notre site attractionsevenements.com ou

contactez Valérie Trudel, agente de développement, Services aux membres vtrudel@satqfeq.com | 514.252.3037 #3685

